REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Département de la Loire - 6e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968



Candidat d'Union pour la Défense de la République

Paul RIVIÈRE

Député sortant - Maire de Montagny

Licencié ès lettres - Diplômé d'Etudes Supérieures

Commandeur de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération

Suppléant :

Jean-François DELEURENCE

Exploitant Agricole

Président du Syndicat Agricole de Poncins

Electrices, Electeurs,

Vous avez tous suivi par la radio, par la télévision et par la presse, les graves événements dont notre pays a été le témoin, d'abord passif, puis de plus en plus actif, ces dernières semaines.

Nous avons tous vu les drapeaux rouges et noirs brandis au-devant de l'émeute, préfigurant ce qui se passerait si la dictature communiste s'instaurait, supprimant **toutes les libertés** auxquelles nous tenons, aussi bien libertés de pensée que d'expression.

En suite de quoi, le Général de Gaulle, Président de la République, a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale ; j'ai d'ailleurs été l'un des premiers députés à signer l'adresse au Chef de l'Etat lui demandant cette dissolution. Notre Assemblée se traînait, depuis son élection, de motion de censure en motion de censure, sans pouvoir mener à bien sa mission principale : faire les lois, et sans pouvoir entreprendre les réformes que nous souhaitions et que tout le pays souhaitait ; en effet, la majorité, quoique très unie, n'était pas assez forte en face d'une opposition dont le seul but était le départ du Général de Gaulle.

La nouvelle consultation électorale qui me donne l'honneur de me présenter à nouveau à vos suffrages, doit fournir au Parlement, en nombre suffisant, des hommes décidés à défendre la République et vos libertés.

La situation est désormais bien nette :

— ou bien, vous acceptez qu'une minorité fasse la loi, descende dans la rue, commette des exactions de toutes sortes, entrave la liberté du travail,

et **c'est la faillite de l'économie française,** puis le chômage et la misère à brève échéance ;

— ou bien, vous voulez que **la France continue de vivre** et s'engage dans la voie du progrès social,

alors il sera possible d'entamer **ce programme de réformes profondes** dont les événements ont prouvé qu'elles étaient nécessaires et urgentes et dont le gouvernement ne peut plus différer la réalisation.

Pour ma part, le choix me paraît facile : chacun sait que ses moyens d'existence sont liés à ses efforts personnels — car nul n'a jusqu'ici trouvé la façon de vivre sans rien faire —. Or, le droit au travail ne peut s'exercer que dans la liberté. Encore faut-il que le travail de chacun, source de **sécurité** pour lui, pour sa femme et ses enfants, n'affecte en rien sa dignité. Il est normal que chacun veuille améliorer ses conditions de vie par une **participation consciente et active** à la marche de son entreprise.

C'est pourquoi il est nécessaire d'obtenir enfin des réformes importantes dans la situation de chacun des Français, qu'ils soient patrons, ouvriers, paysans ou étudiants ; ces réformes, le Général de Gaulle, dans son entretien télévisé du vendredi 7 juin dernier, vous en a donné les grandes lignes, mais elles ne se feront que dans **l'ordre et dans la légalité.** L'anarchie, le totalitarisme, c'est l'oppression pour tous les citoyens, jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés.

Personnellement, je suis prêt, avec mon suppléant, **Monsieur Jean-François DELEURENCE,** à soutenir l'action du Chef de l'Etat, le Général de Gaulle, pour la défense des libertés républicaines et à me faire, devant le Parlement, le représentant de tous vos intérêts tels que je les définissais, il y a un an, dans ma précédente profession de foi.

Face à ceux qui s'allient provisoirement pour tout bouleverser, vous choisirez ceux qui veulent défendre **la République, la Liberté, l'Egalité, la Paix civile,**

VOUS VOTEREZ POUR

Paul RIVIÈRE

ET SON SUPPLEANT

Jean-François DELEURENCE

Imp. Chirat - St-Just-la-Pendue